

Tunis Forum

19 Septembre 2018



La Tunisie et les Directives Européennes Convergence VS. Protectionnisme

Les MNT du commerce extérieur de la Tunisie avec l'UE et la
convergence réglementaire :
Par quoi commencer et à quels coûts?

Pr. Ghazouani KAMEL



Questions

Q1- Par quoi commencer?

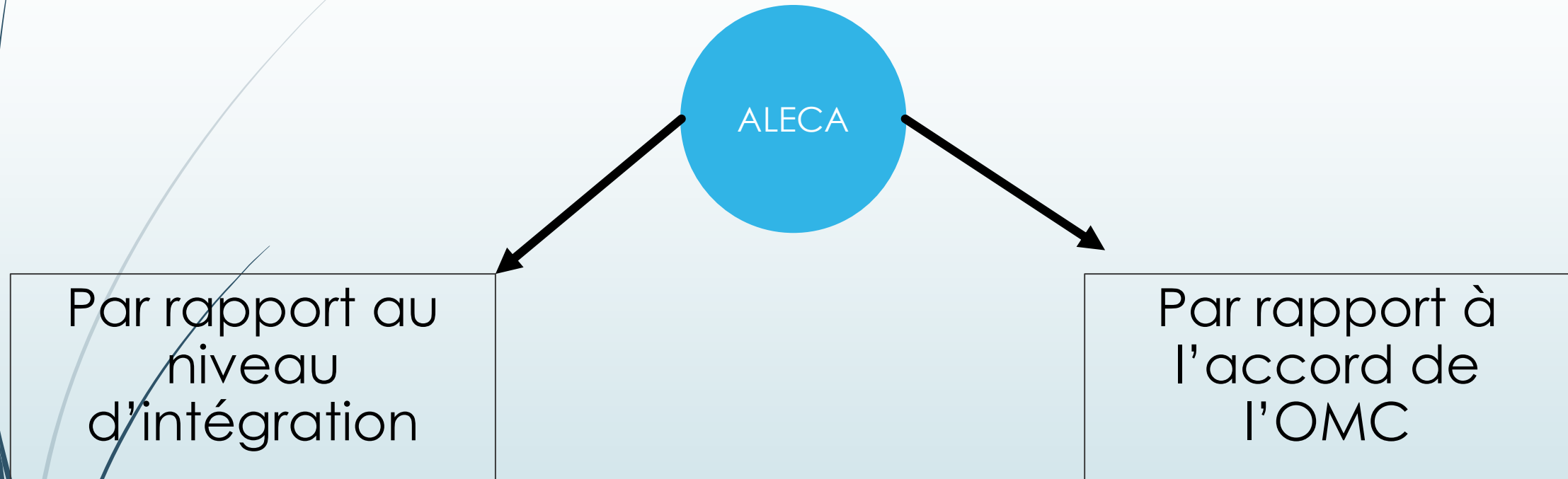
Q2- A quel prix ?

Q3- Quels impacts ?



Un essai de positionnement de l'ALECA

Essai de positionnement de l'ALECA



Où sommes nous / Niveau d'intégration?

ALE VS. ALECA

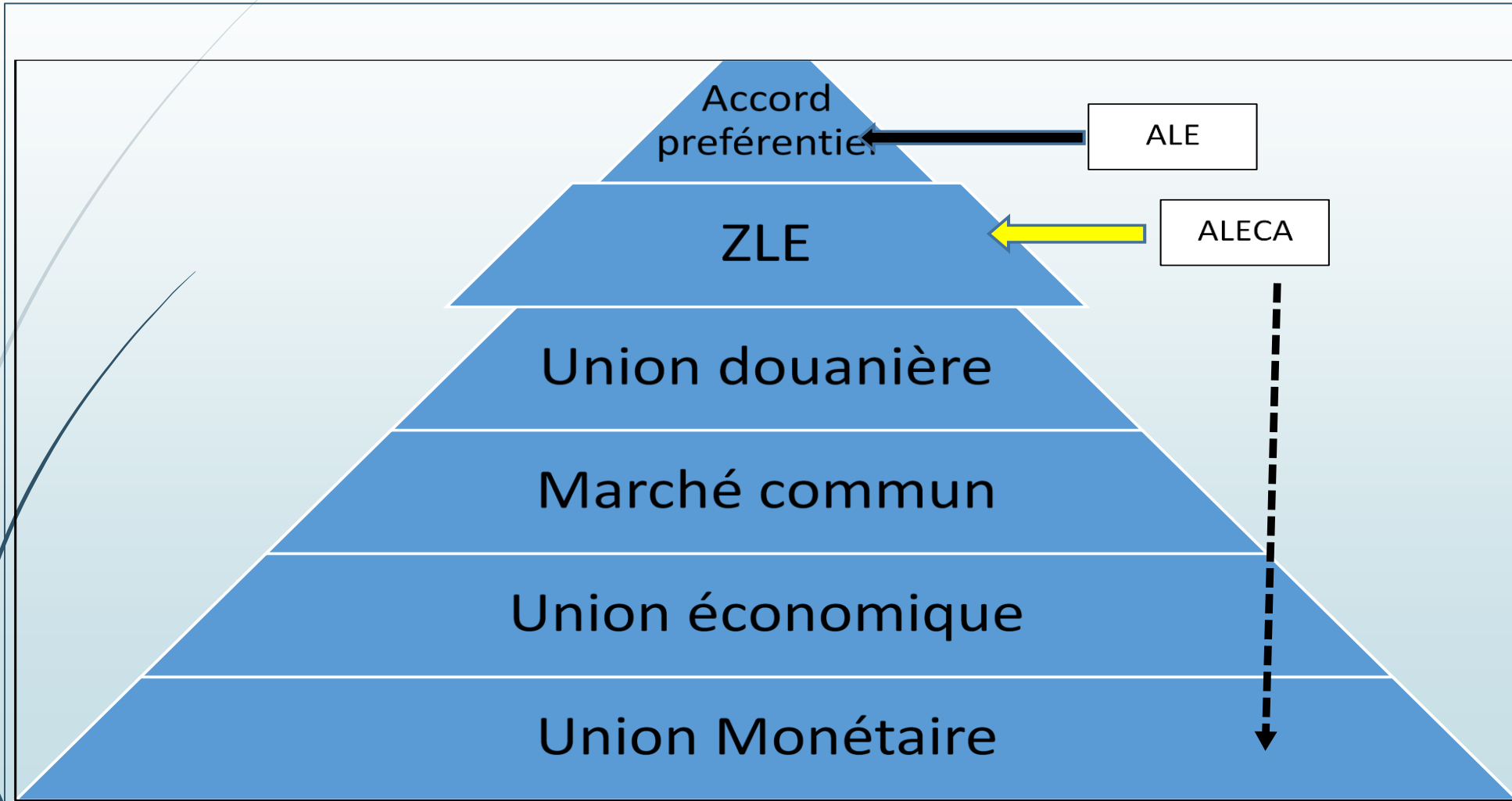
	1995	Aujourd'hui
Type d'accord	ALE	ALECA
Objectif	ZLE limité	ZLE
Champs	L'industrie manufacturière	<u>Accord Complet</u> : Tous les secteurs productifs y compris les services et l'agriculture
Instruments	Démentiellement tarifaire (Suppression DD sur les Importations)	<u>Accord Approfondi</u> : <ul style="list-style-type: none">• Lever non seulement les barrières Tarifaires au commerce mais aussi les MNT• Convergence réglementaire



DISPOSITIONS DE L'OMC

Où sommes nous / Niveau d'intégration?

ALE VS. ALECA



Où sommes nous /OMC?

Position de la Tunisie par rapport aux dispositions de l'OMC

	Dispositions ratifiées			Dispositions non ratifiées	Total
	totalemment adoptées	partiellement adoptées	Non adoptées		
Marchandises	7	1	4	3	15
Services	1	1	0	12	14
Dispositions générales	4	1	5	1	11
TOTAL	12	3	9	16	40

Source : Compilation auteur d'après OMC (Situation juin 2018)

Où sommes nous /OMC?

QQ Ratios

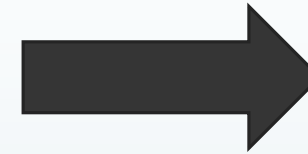
- * **30 %** des dispositions de l'OMC sont totalement **adoptées et ratifiées**
- * **40 %** des dispositions ne sont **pas ratifiées**
- * **85 %** des dispositions de l'OMC **relatives aux services** ne sont **pas ratifiés**.
- * **65 %** des dispositions générales (MNT) ne sont **pas totalement adoptées**.

70% des dispositions de l'OMC ne sont pas ratifiées et non totalement ou partiellement adoptées.

Q1- Par quoi commencer ?

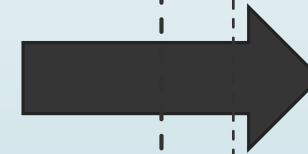
ALECA

Pour **Compléter** l'ALE



Etude IACE

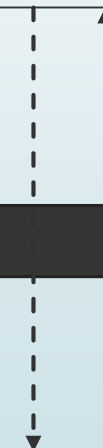
Pour **Approfondir** l'ALE



Expériences
internationales

LISTE DES ACTIVITES

REGLEMENTS (UE)



Q1- Par quoi commencer ?

LISTE DES ACTIVITES

A (A libérer)	B (A engager les négociations)	C (A reporter)
Activités hospitalières	Activités comptables	Activités des agences de placement de main-d'œuvre
Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail	Activités d'architecture	Activités vétérinaires
Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	Activités des agences de voyage	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses	Activités d'ingénierie	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé
Commerce de gros d'habillement et de chaussures	Activités juridiques	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
Fabrication de pâtes alimentaires et couscous	Autre imprimerie (labeur)	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé
Industrie des eaux minérales et gazeuses	Autres activités pour la santé humaine	Commerce de gros d'appareils électroménagers

NAT2009

A	7
B	59
C	25

Total activités : 91

Q1- Par quoi commencer ?

REGLEMENTS (UE)

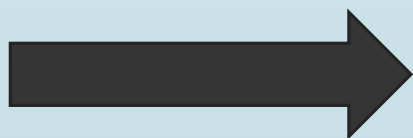
Axe 1 : Commencer par **les « Quick-Win »** à bénéfices rapides pour les Tunisiens que pour les européens.

Axe 2 : S'attaquer aux domaines où le **Gap réglementaire est le plus faible**

Axe 3 : Privilégier les domaines et les activités où **le secteur privé a intérêt à accélérer la convergence réglementaire** (Règles de la concurrence, Marché Publics, industrie, secteur financier, transport, ...)

Q1- Par quoi commencer ?

Nombre de Code Activité	Liste			Total général
	A	B	C	
Secteur				
Agriculture	0	9	5	14
Commerce et service	4	24	15	43
Enseignement et santé	1	5		6
Industrie AA	2	15	2	19
Professions libérales	0	6	3	9
Total général	7	59	25	91



Activités de l'IAA :

Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques

Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses

Q1- Par quoi commencer ?

Activités « Quick-Win » de la liste A

Disposition OMC



Adaptation avec les Mesures Sanitaires et phytosanitaire : SPS

Consommation annuelle par personne (en Kg) en 2015

Produits	National
Total céréales	174,3
Dont :	
Blé dur	63,8
Blé tendre	84,9
Légumineuses sèches	3,4
Légumineuses vertes	7,1
Légumes frais	85,3
Légumes transformés	64,0
fruits	80,8
Viande et Volaille	32,5
Poissons	9,3
Lait	109,7
Œufs	186,9
Sucre et produits sucrés	15,3
huiles	25,7
Thé	1,0
Café	1,0

Les Mesures SPS

Les MNT en Tunisie

Mesure non-tarifaire (2011)	Nombre de mesures adoptées	% total
A -Sanitaires et phytosanitaires	40409	54,1%
B- Obstacles techniques au commerce	12313	16,5%
C- Inspections avant expédition et autres formalités	10392	13,9%
D- Mesures de contrôle des prix	212	0,3%
F- Imposition, taxe et autres mesures para-tarifaires	4876	6,5%
H- Mesures anticoncurrentielles	276	0,4%
P- Mesures liées à l'exportation	6190	8,3%

Source : Banque Mondiale (2014).

« Quick-Win » Liste A

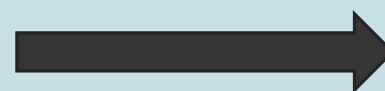
Nombre d'entreprise par activité et par régime
(Situation au 01-08-2018)

	Laits et dérivés	Poissons	Total
Totalement exportatrice	3	34	37 (30%)
-----	-----	-----	-----
* Vers UE	0	8	21 %
* Hors UE	3	26	79%
Autres que Totalement exportatrice	47	40	87 (70%)
Total	50	74	124

Source : APII

Les entreprises totalement exportatrices vers UE sont déjà en conformité avec les exigences européennes : 116 Etp

Les entreprises autres que Totalement exportatrice



Adaptation & Convergence

« Quick-Win » Liste A

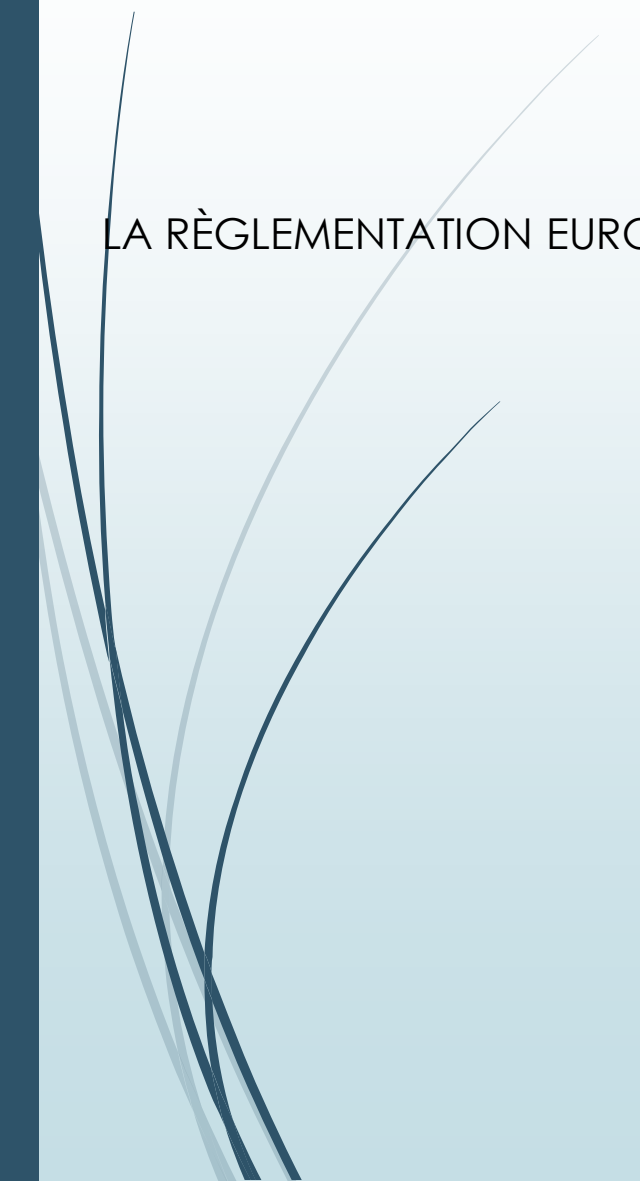
LA RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

UN PROCESSUS

COUT

PB1- Stabilité de la
réglementation

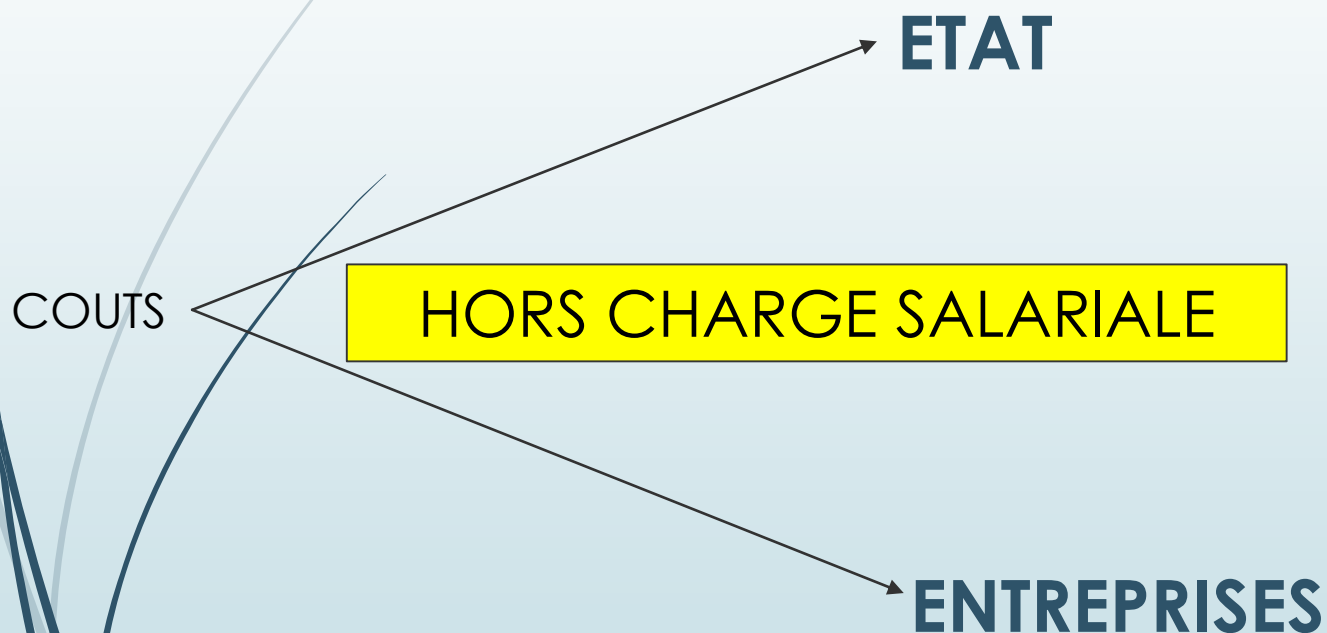
PB2- Problème
de financement



PB1- L'instabilité de la réglementation

Activités	Amendements
Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques	20 amendements de la réglementation en 20 ans (1993-2013)
Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles	10 amendements en 16 ans (1996-2013)

PB2- Le financement



- Renforcement des capacités des institutions
- Renforcement du cadre institutionnel de contrôle
- Mise à jour du cadre juridique et réglementaire
- Amélioration et rationalisation des services d'inspection
- Renforcement des capacités scientifiques et techniques des labos.
- Formation des responsables de contrôle qualité

- Coût d'installation du système de contrôle de la qualité des aliments (HACCP: Hazard Analysis Critical Control Point)
- Coût de certification
- Coût lié au respects des normes ISO
- Coût de transformation et de congélation

Q2 - Coût de convergence pour l'Etat

Estimation moyenne

Cout total = 21,6 MDT

- Renforcement des capacités des institutions	15,6 MDT
- Renforcement du cadre institutionnel de contrôle	0,2 MDT
- Mise à jour du cadre juridique et réglementaire	0,2 MDT
- Amélioration et rationalisation des services d'inspection	1,5 MDT
- Renforcement des capacités scientifiques et techniques des labos	3,8 MDT
- Formation des responsables de contrôle qualité	0,3 MDT

Source: CTA (Etude commandée par l'UE)

HORS CHARGE SALARIALE

Q2-Coût de convergence pour les entreprises

Coût total par entreprise = 1,5 MDT

Investissement	Coûts
Coût d'installation du système de contrôle de la qualité des aliments (HACCP: Hazard Analysis Critical Control Point)	0,10 MDT
Coût de certification	0,03 MDT
Coût lié au respects des normes ISO	0,01 MDT
Coût de moyens de transformation et de congélation	1,40 MDT

Activités	Nombre d'entreprises concernées par la convergence	Coût total
Poissons et dérivés	66	99 MDT
Laits et dérivés	50	75 MDT
Total	116	174 MDT

Q3- Impact de la convergence réglementaire

IMPACTS NEGATIFS à CT

Financier

L'Etat

- Un cout financier estimée à 21,6 MDT

Les entreprises privées

- Un cout financier minimum de 1,5 MDT/ entreprises
→ 174 MDT pour 116 Etp

Social

Les ménages

- Inflation
- Développement de l'informel

Economique

Les entreprises

- 93 % de l'activité IAA est menacée si action prise immédiatement .

L'Etat

- Pression Accrue sur les FP

Impact de la convergence réglementaire

IMPACTS POSITIFS Suite accès au marché (à MLT)

Financier

L'Etat

- Augmentation des réserves de change

Les entreprises
privées

- Opportunité d'avoir plus de marché

Social

Les ménages

- Accès à des produits de meilleure qualité

L'Etat & les
entreprises

- Plus d'emploi de qualité


Economique

Les entreprises

- Une nouvelle génération d'entreprises
- Augmentation de la part du marché (Hors UE: USA – CANADA- ASIE, ACP...)

L'Etat

- Amélioration de la BOC



Le coût de la non convergence à l'acquis communautaire est plus élevé que le coût de convergence à ce même acquis.



Merci de votre attention